Image not found or type unknown

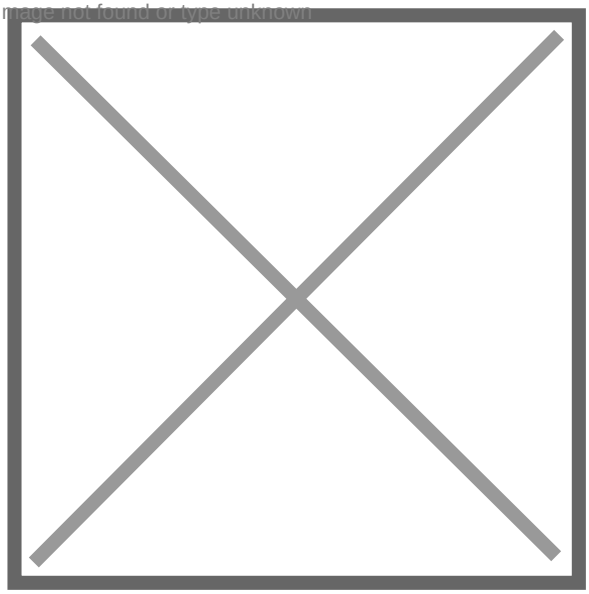

Paiements de remise aux normes de l'ascenseur

Par **Visiteur**, le **24/11/2010** à **17:51**

Bonjour,

Mon syndic nous a déjà facturé 40% en juillet 2010 et 30% en octobre 2010 alors que les travaux ne devraient commencer qu'en janvier 2011.

Je reçois aujourd'hui, 24 novembre 2010, une facture pour payer le solde.

Est-ce normal ?
Suis-je tenue de payer le solde maintenant ?
Quelle est la réglementation en vigueur à ce sujet ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés